



26 octobre 1947

Procès verbal de l'Installation du Conseil municipal et de l'élection d'un Maire et de 3 adjoints

L'an mil neuf cent quarante-sept, le vingt-six du mois d'Octobre à neuf heures trente du matin les membres du Conseil Municipal de la Commune de Rezé-les-Nantes, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 19 Octobre 1947, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles 48 et 77 de la Loi du 5 Avril 1884.

Étaient présents M.M. les conseillers municipaux

Boutin Arthur	Dourdoigne Fernand
Gouge Henry	Heimon Gisèle
Collet Henry	Guérin Jean
Vignais Jean	Catel Louis
Boutin Albert	Redor René
Babin Auguste	Cardiou Robert
Mme Gendron Thérèse	Plancher Alexandre
Marchais Jean-Baptiste	Seigné Raymond
Ollive Clément	Montfort Henri

Absents : M.M. Ghijean, Bénézet, Fortun, Barbo, Casals, Monteil Cassard, Guibretaud, Neau.

La séance a été ouverte sous la présidence de M^e Boutin Arthur maire qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections, et a déclaré installer M^{es} : Boutin Arthur, Gouge Collet, Vignais, Boutin Albert, Babin, Gendron, Marchais, Ollive, Dourdoigne Heimon, Guérin, Catel, Redor, Cardiou, Plancher, Seigné, Montfort dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

M^e Guérin Jean, le plus âgé des membres du conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire M^e Gisèle Heimon.

Election du Maire

1^{re} tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles 76-77- et 80 de la Loi du 5 Avril 1884, a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection d'un Maire.



Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a renseigné au President, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le déroulement du vote a donné les résultats ci-après.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

18

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

- 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés
Majorité absolue

15

8

ont obtenu : M^e Boutin Arthur quinze voix 15

{ M^e -
M^r -

M^e Boutin Arthur ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire

Election du 1^{er} adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M^e Arthur Boutin, élu Maire, à l'élection du premier adjoint.

1^{re} tour de scrutin

Le déroulement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

18

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

-

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés

18

Majorité absolue

10

ont obtenu { Mme Gisele Hénon quatorze voix 14
M^r Collet Henry une - 1
M^e Boutin Albert une - 1
M^r Guérin Jean une - 1
Mme Gendron Clémie une - 1

Mme Hénon Gisele ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée 1^{er} adjoint



Election du second adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection du second adjoint.

1^{re} tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

Reste pour le nombre des suffrages exprimés

Majorité absolue

	18
	-
	18
	10

ont obtenu	M ^o Boutin Albert	quinze voix	15
	M ^o Guérin Jean	deux	2
	M ^e Gendron Clémire	une	1

M^o Boutin Albert ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé deuxième adjoint

Election du troisième adjoint

1^{re} tour de scrutin

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont faits connaître

Reste pour le nombre de suffrages exprimés

Majorité absolue

	18
	-
	18
	10

ont obtenu	M ^o Vignais Jean	quatorze voix	14
	M ^o Guérin Jean	deux	2
	M ^o Gouge Henry	une	1
	M ^e Gendron Clémire	une	1

M^o Vignais Jean ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé 3^e adjoint

Observations et réclamations ; nient

Cm. Municipales



Decisions du Conseil municipal du 26 Octobre 1947

Le Conseil Municipal, après avoir procédé à l'élection du Maire et des trois adjoints réglementaires, et sur la proposition de son Président, décide de continuer à siéger en vue de la désignation des nouvelles commissions.

Après une suspension de séance ayant permis à chaque groupe de présenter ses candidats, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne comme suit les titulaires :

Voici 1^e Commission des travaux publics :

également M.M. Doudouigne, Cartel, Peigné, Marchais

2^e Commission des finances :

du 7/11/47 M.M. le Docteur Collet, Cartel, Gouge, Guérin

3^e Commission de l'Instruction publique et du service social

Homes et M.M. Gendron, Montfort, Caution, Marchais

4^e Commission des fêtes et des sports :

M.M. Redor, Ollive, Peigné, Guérin

5^e Commission des transports terrestres et fluviaux :

M.M. Redor, Ollive, Babin, Marchais

6^e Commission du personnel

M.M. Doudouigne, Plancher, Peigné, Guérin

7^e Commission d'agriculture et du ravitaillement

M.M. Redor, Plancher, Babin, Guérin.

Il est entendu que le Maire est de droit le Président de toutes les commissions municipales, et que les adjoints en font automatiquement partie.

La séance est levée à 11 h 30 le 26 Octobre 1947

Et ont signé les membres présents :

Le doyen d'âge du conseil

Guérin

La secrétaire

Gentau

Le Maire

73outay

Les membres du Conseil Municipal,

Guérin *Plancher*

Montfort *Bordin* *Sant* *Collet*

Marchais *Rabry* *Caution* *Weylens* *Peigné R.*
Dombreville *Aubin* *Fouquet*
Gouge *Jouard* *Peigné P.*
Leignden